

**Rapport financier trimestriel du  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018**

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

**1. Introduction**

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) (LGFP) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget des dépenses 2018-2019](#). Il n'a fait l'objet d'aucun audit ou examen externe.

**1.1 Pouvoirs, mandat et programmes**

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un organisme public nommé à l'annexe II de la LGFP. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants de niveau postsecondaire et des stagiaires postdoctoraux dans leurs études supérieures, en faisant la promotion de la découverte en appuyant les travaux de recherche menés par des chercheurs au niveau postsecondaire et en favorisant les partenariats de recherche entre les établissements postsecondaires et les entreprises.

La [Partie II du Budget des dépenses 2018-2019](#) renferme plus de renseignements sur le mandat et les activités de programme du CRSNG.

**1.2 Méthode de présentation du rapport**

La direction a préparé le présent RFT en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du CRSNG accordées par le Parlement et utilisées par l'organisme, conformément au Budget des dépenses 2018-2019. Le RFT a été préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites approuvées annuellement en vertu des lois de crédits ou sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées en vertu d'autres lois.

Le CRSNG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

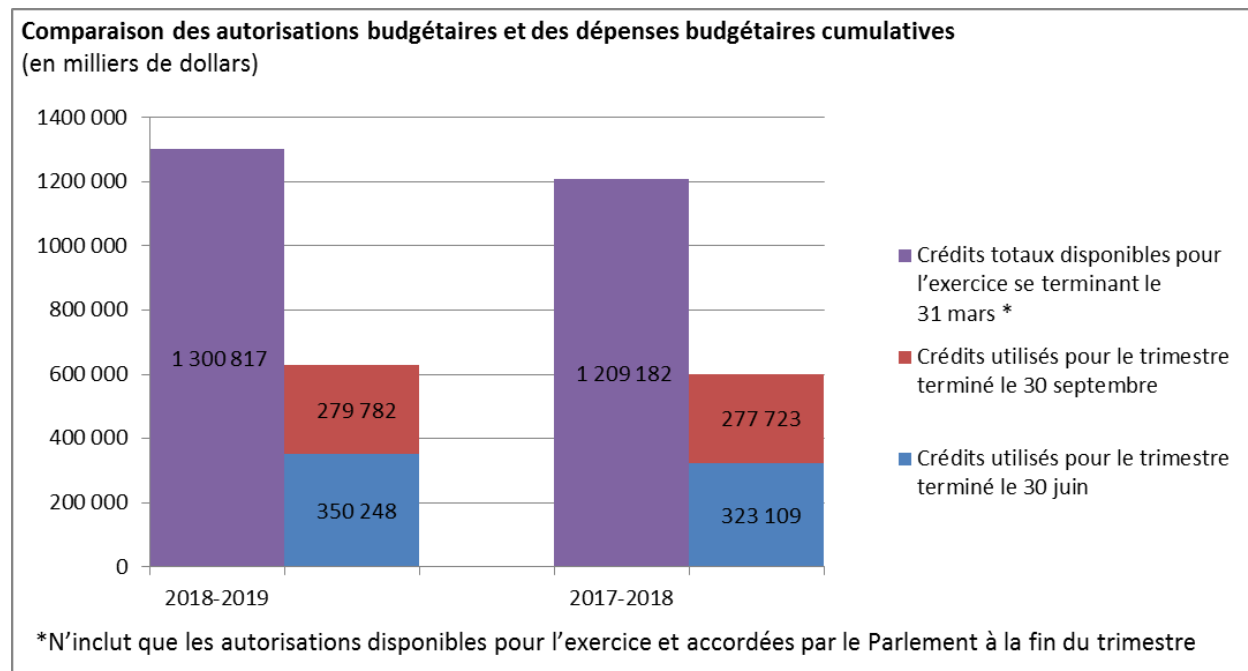
**2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs**

La présente section donne un aperçu des éléments importants qui ont contribué à modifier les ressources disponibles au cours de l'exercice ainsi que les dépenses cumulatives et trimestrielles réelles par rapport à l'exercice précédent.

## Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

Les autorisations totales disponibles comprennent le Budget des dépenses 2018-2019, le report du budget de fonctionnement et d'autres éléments approuvés par le Conseil du Trésor en date du 30 septembre 2018.

Le graphique ci-dessous donne une comparaison des autorisations budgétaires disponibles pour l'ensemble de l'exercice financier et des dépenses budgétaires par trimestre pour l'exercice 2018-2019 et l'exercice 2017-2018.



### 2.1 Changements importants quant aux autorisations budgétaires

Au 30 septembre 2018, les autorisations budgétaires totales disponibles du CRSNG pour l'exercice 2018-2019 s'élevaient à 1 300,8 millions de dollars. Cela représente une augmentation globale de 91,6 millions de dollars, ou de 7,6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Des 91,6 millions de dollars, 89,3 millions de dollars se rapportent à une augmentation au titre des programmes de subventions et de bourses du CRSNG (crédit 5), 2,2 millions de dollars à une augmentation des dépenses de fonctionnement nettes (crédit 1) et 0,1 million de dollars à une augmentation des autorisations législatives budgétaires.

L'écart de 91,6 millions de dollars dans le budget du CRSNG entre l'exercice en cours et l'exercice précédent est attribuable à :

- une augmentation de 44,1 millions de dollars dans le budget de 2018 pour la recherche fondamentale;
- une augmentation de 35,3 millions de dollars au titre du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, une initiative des trois organismes visant à aider les établissements postsecondaires à exceller à l'échelle mondiale dans des domaines de recherche qui procurent des avantages économiques à long terme au Canada;

## Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

- une augmentation de 7,8 millions de dollars découlant du budget de 2017 au titre du nouveau Programme des chaires de recherche Canada 150, créé afin d'attirer les chercheurs et les universitaires étrangers parmi les meilleurs 5 à 10 % dans leurs domaines respectifs et de rehausser la réputation du Canada en tant que centre mondial d'excellence en sciences, en recherche et en innovation;
- une augmentation de 5,0 millions de dollars découlant du budget de 2017 au titre de l'élargissement du Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés;
- une augmentation de 2,4 millions de dollars découlant du budget de 2017 au titre du Programme PromoScience qui appuie des activités d'apprentissage pour les jeunes dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques;
- une augmentation de 2,1 millions de dollars au titre du Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise en raison d'un écart entre le calendrier de versements et la fin d'un cycle de financement;
- une augmentation de 1,5 million de dollars au titre du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche à l'appui de chercheurs de calibre international et leurs équipes afin qu'ils réalisent d'ambitieux programmes de recherche au sein des universités canadiennes;
- une augmentation de 1,4 million de dollars au titre d'ajustements salariaux négociés découlant des conditions d'emploi renouvelées approuvées au troisième trimestre de l'année financière 2017-2018 et en partie compensés par :
- une diminution de 8,0 millions de dollars au titre du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada en raison de la fin d'un cycle de financement.

### 2.2 Changements importants quant aux autorisations budgétaires utilisées

#### Dépenses cumulatives pour l'exercice courant

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses cumulatives par crédit pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

#### Dépenses budgétaires cumulatives à la fin du trimestre

(en millions de dollars)

	2018-2019	2017-2018	Écart
<b>Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement</b>			
Liées au personnel	21,1	19,3	1,8
Non liées au personnel	3,7	3,6	0,1
<b>Crédit 5 - Subventions et bourses</b>	605,2	577,9	27,3
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>630,0</b>	<b>600,8</b>	<b>29,2</b>

Les dépenses budgétaires totales s'élevaient à 630,0 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, par rapport à 600,8 millions de dollars à la même période de l'exercice précédent.

#### Subventions et bourses

À la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, les dépenses du CRSNG au titre des subventions et bourses ont augmenté de 27,3 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les différences sont attribuables à :

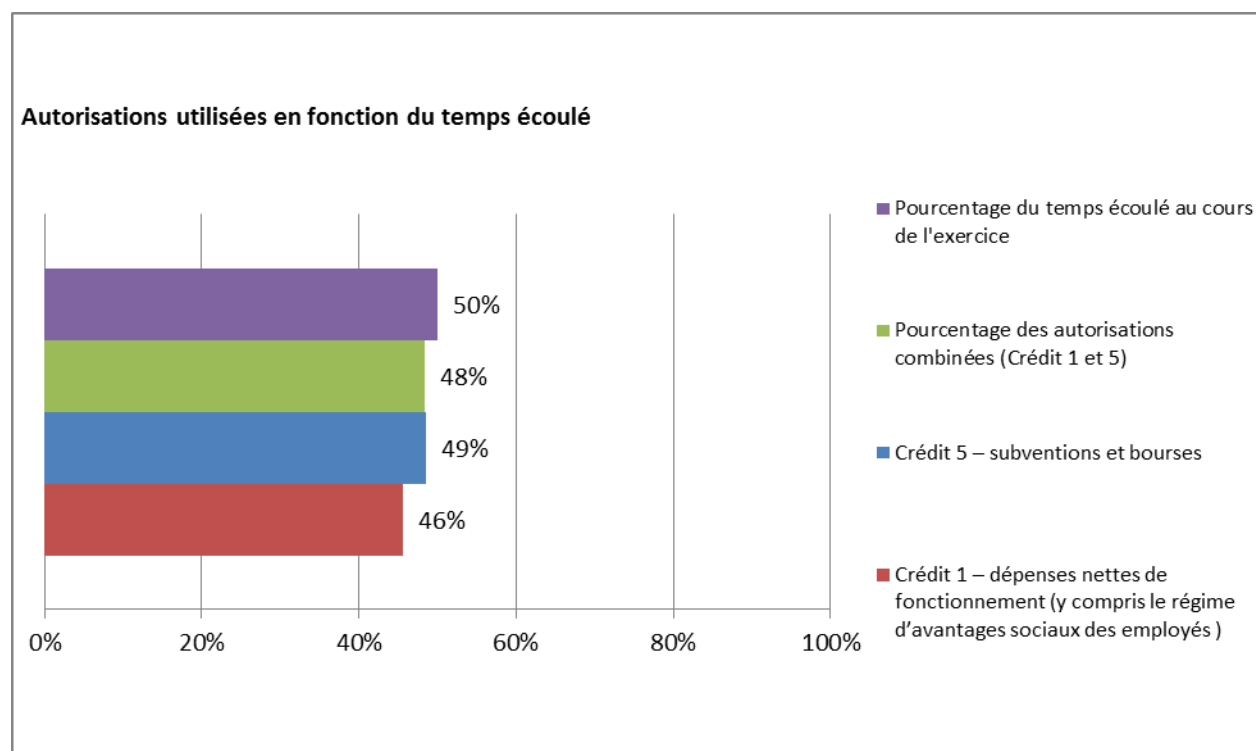
## Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

- une augmentation de 18,6 millions de dollars en raison d'autorisations accrues et d'écarts temporaires relatifs aux paiements pour le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada;
- une augmentation nette de 9,8 \$ millions de dollars en raison d'un écart temporaire relatif aux paiements;
- une diminution de 1,1 million de dollars au titre de l'appui au Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada en raison de la fin du premier cycle de financement.

### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel pour l'année financière 2018-2019 ont augmenté de 1,7 million de dollars en raison de l'augmentation économique résultant des nouvelles conditions d'emploi des employés du CRSNG approuvées au cours du troisième trimestre de 2017-2018.

Les dépenses totales non liées au personnel sont comparables à celles de l'exercice précédent.



Les autorisations budgétaires totales utilisées à la fin du deuxième trimestre (630,0 millions de dollars) de l'exercice 2018-2019 représentent 48 % des autorisations budgétaires totales disponibles (1 300,8 millions de dollars).

### Dépenses trimestrielles

Les autorisations budgétaires totales utilisées au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019 se sont élevées à 279,8 millions de dollars (22 % des autorisations budgétaires totales disponibles; 21 % des autorisations budgétaires totales pour les programmes de subventions et de bourses et 23 % pour les dépenses de fonctionnement et les avantages sociaux des employés).

## Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

### Dépenses budgétaires pour le deuxième trimestre

(en millions de dollars)

	2018-2019	2017-2018	Écart
<b>Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement</b>			
Liées au personnel	10,6	9,6	1,0
Non liées au personnel	2,2	1,8	0,4
<b>Crédit 5 - Subventions et bourses</b>	267,0	266,3	0,7
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>279,8</b>	<b>277,7</b>	<b>2,1</b>

### Subventions et bourses

Les paiements de transfert représentent 95,8 % des autorisations disponibles du CRSNG. Les dépenses au titre des paiements de transfert varient d'un trimestre à l'autre en fonction du cycle des programmes. Au cours du deuxième trimestre de 2018-2019, les dépenses du CRSNG au titre des paiements de transfert ont augmenté de 0,7 million de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les différences dans certains programmes d'un exercice à l'autre sont les suivantes :

- une augmentation de 8,8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent au titre du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada;
- une diminution nette des dépenses de 8,1 millions de dollars en raison d'écarts temporaires relatifs aux paiements pour certaines possibilités de financement comme le Programme des réseaux de centres d'excellence, les subventions de renforcement de l'innovation et les bourses d'études supérieures du Canada (maîtrise et doctorat).

### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel pour le deuxième trimestre de l'année financière 2018-2019 ont augmenté de 1,0 million de dollars en raison de l'augmentation économique résultant des nouvelles conditions d'emploi des employés du CRSNG approuvées au cours du troisième trimestre de 2017-2018.

Les dépenses totales non liées au personnel ont augmenté de 0,4 million de dollars (18 %) principalement en raison de l'augmentation des dépenses pour des services professionnels.

## 3. Risques et incertitudes

Au moyen de l'exercice d'identification des risques organisationnels, le CRSNG définit chaque année les risques au niveau organisationnel et élabore des mesures correctives afin de réduire le plus possible leur probabilité de réalisation ou leur incidence. La haute direction suit de près les risques énumérés ci-dessous pour veiller à ce qu'ils soient atténués de manière continue et que le niveau de risque résiduel soit acceptable.

**Risque stratégique 1 : Le CRSNG pourrait avoir de la difficulté à s'adapter rapidement aux décisions stratégiques du gouvernement découlant de l'examen du soutien fédéral aux sciences et du Programme d'innovation du Canada.**

Les difficultés particulières découlant des initiatives stratégiques récentes du gouvernement fédéral en matière de science et d'innovation qui retiendront l'attention de la haute direction au cours du troisième trimestre sont les deux suivantes :

## **Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018**

- 1) Accroissement de l'harmonisation entre les trois organismes subventionnaires – le CRSNG, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) – en ce qui concerne la collecte de données, la gestion et la présentation des résultats, notamment en ce qui concerne l'équité, la diversité et l'inclusion, afin d'assurer plus de cohérence, de précision et de clarté;
- 2) Selon la directive énoncée dans le budget de 2018, le CRSNG entreprendra une restructuration importante de ses possibilités de financement liées aux partenariats de recherche en regroupant six subventions en un seul programme, ce qui permettra d'élargir la liste des partenaires admissibles et simplifiera la prestation.

Pour limiter les risques associés à ces activités, le CRSNG travaillera dans le cadre de ses mécanismes existants de gouvernance, de planification et d'établissement des priorités pour s'adapter aux priorités changeantes liées à l'exécution de son mandat de base et à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique de 2020 du CRSNG.

En tant que membre du Comité de coordination de la recherche au Canada (CCRC), le CRSNG collaborera aussi avec le CRSH, les IRSC et d'autres partenaires afin d'accroître l'harmonisation, l'intégration et la coordination des programmes et des politiques en matière de recherche.

### **Risque stratégique 2 : Le CRSNG, en tant que petit organisme, pourrait avoir une capacité restreinte de réaffecter ou d'utiliser les ressources efficacement afin de répondre aux besoins opérationnels et de donner suite aux priorités du gouvernement**

En tant que petit organisme, pour être en mesure de répondre aux nouvelles priorités pangouvernementales et aux nouveaux besoins fonctionnels, le CRSNG devra surveiller étroitement les grands projets entrepris et assurer une meilleure coordination avec le CRSH. Parmi les grands projets, mentionnons le plan pour le renouvellement du milieu de travail et l'adoption de nouveaux systèmes de suivi des ressources financières et humaines et d'établissement de rapports.

Une des grandes priorités du prochain trimestre sera d'assurer la mise en place d'une gouvernance solide pour la planification et l'élaboration potentielle d'un système commun et harmonisé de gestion des subventions des trois organismes. Le CRSNG collaborera étroitement avec les autres organismes partenaires, le Conseil du Trésor et d'autres partenaires pour veiller à ce que les autorisations pour le projet et les dépenses soient en place afin de favoriser la planification, l'élaboration et le déploiement d'un système de gestion de subventions qui répondra aux besoins actuels et futurs des utilisateurs et qui constituera un avantage pour les Canadiens.

De plus, le CRSNG mettra en œuvre le Plan d'action de la Stratégie d'investissement dans le personnel pour s'assurer que l'effectif est bien préparé à s'adapter au changement et à promouvoir le bien-être et la santé mentale au travail.

Lire plus sur les [principaux risques stratégiques du CRSNG](#) pour l'année en cours.

**Rapport financier trimestriel du  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018**

**4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux possibilités de financement**

Dans le budget de 2018, le gouvernement du Canada a annoncé de nouveaux investissements sans précédent en sciences, en technologies et en innovation, notamment plus de 1,7 milliard de dollars sur cinq ans à l'appui de la prochaine génération de chercheurs canadiens par l'entremise des organismes subventionnaires et les instituts de recherche du Canada. Le financement accordé au CRSNG dans le budget fédéral comprend :

- 354,7 millions de dollars sur cinq ans (90,1 millions par année par la suite) à l'appui de la recherche fondamentale;
- 140 millions de dollars sur cinq ans (30 millions par année par la suite) au titre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté;
- 82 millions de dollars sur cinq ans (20 millions par année par la suite) au titre du Programme des chaires de recherche du Canada;
- 15 millions de dollars sur cinq ans pour accroître la diversité en sciences;
- le regroupement des subventions d'engagement partenarial (y compris les subventions d'engagement partenarial Plus), des subventions de professeurs -chercheurs industriels, des subventions Connexion, des subventions de partenariat stratégique pour les réseaux et pour les projets, des bourses Expérience et des subventions de recherche et développement coopérative en un seul programme de subventions.

Au cours du prochain trimestre, le CRSNG obtiendra les autorisations nécessaires pour dépenser les montants prévus dans le budget de 2018.

**Rapport financier trimestriel du  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018**

Le 19 septembre 2018, M. Mario Pinto a démissionné de son poste de président du CRSNG. Dans l'éventualité d'une présidence intérimaire, et conformément à ce qui est prévu au paragraphe 6(2) de la *Loi sur le CRSNG*, M. Digvir Jayas, vice-président et chef du Conseil, assumerait les pouvoirs liés à la présidence du CRSNG.

Approuvé par :

Copie originale signée par :

**Digvir S. Jayas**  
**Président par intérim**  
**CRSNG**

Copie originale signée par :

**Patricia Sauvé-McCuan**  
**Vice-présidente et dirigeante**  
**principale des finances**  
**CRSNG**

**Ottawa, Canada**

**Le 29 novembre 2018**



**Rapport financier trimestriel du  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018**

**5. État des autorisations (non audité)**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2018-2019			Exercice 2017-2018		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – dépenses de fonctionnement	49 071	11 418	22 170	46 845	10 229	20 527
Crédit 5 – subventions et bourses	1 246 296	267 046	605 224	1 156 972	266 297	577 912
Autorisations législatives budgétaires						
Régime d'avantages sociaux des employés	5 362	1 318	2 636	4 786	1 197	2 393
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences     naturelles et en génie</i>	88	-	-	579	-	-
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>1 300 817</b>	<b>279 782</b>	<b>630 030</b>	<b>1 209 182</b>	<b>277 723</b>	<b>600 832</b>

\*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

**Rapport financier trimestriel du  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018**

**6. État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non audité)**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2018-2019			Exercice 2017-2018		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Total dépensé durant le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Total dépensé durant le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses</b>						
Personnel	40 041	10 546	21 140	36 900	9 587	19 350
Transport et communications	4 471	575	1 036	5 254	551	1 013
Information	2 178	214	351	1 741	225	591
Services professionnels et spéciaux	5 335	1 018	1 440	5 308	792	1 191
Location	1 333	178	507	1 559	134	536
Services de réparation et d'entretien	121	35	38	230	10	43
Services publics, fournitures et approvisionnements	201	34	118	275	39	84
Acquisition de matériel et d'outillage	841	136	176	943	88	112
Paiements de transfert	1 246 296	267 046	605 224	1 156 972	266 297	577 912
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>1 300 817</b>	<b>279 782</b>	<b>630 030</b>	<b>1 209 182</b>	<b>277 723</b>	<b>600 832</b>